

Sous la direction des Professeurs  
Isaac Yankhoba NDIAYE  
J. Jean-Louis CORREA  
Abdoul Aziz DIOUF

**CONTRIBUTEURS**

Abdoul Aziz DIOUF (UCAD)  
Amadou Tidiane NDIAYE (UGB)  
Babacar NIANG (UCAD)  
Babacar SARR (UASZ)  
Cheikh Abdoul Wakhob NDIAYE (UCAD)  
Diélya Yaya Wane (UASZ)  
El Hadji Samba NDIAYE (UCAD)  
Fatimatou Bineta DIA (UCAD)  
Francis R. BILONG NKOH (Univ. Maroua)  
Geneviève B. SARR (UASZ)  
Gérard BLANC (Univ. Aix- Marseille)  
Guy Auguste LIKILLIMBA (Univ. Rennes)  
Ibrahima DIONNE (UASZ)  
Isaac Yankhoba NDIAYE (UCAD)  
J. Jean-Louis CORREA (UASZ)  
Michelle CUMYN (Univ. Laval)  
Mohamed Bachir NIANG (UCAD)  
Moussa THIOYE (Univ. Toulouse1 capitale)  
Papa Talla FALL (UCAD)  
Patrice S. A. BADJI (UCAD)  
Roland DJIEUFACK (Univ. Bamenda)  
Thomas DIATTA (UCAD)

Cet ouvrage est le fruit d'un Colloque international organisé à l'Université Assane Seck de Ziguinchor les 24, 25 et 26 novembre 2016 sur les Cinquante ans du Code des obligations civiles et commerciales (COCC). Il a regroupé des participants d'horizons et de traditions juridiques divers pour réfléchir ensemble sur le droit des obligations pensé et contenu dans le COCC. Pendant trois jours, ces spécialistes ont réinvesti les fondements axiologiques de l'entreprise de codification du droit des obligations au Sénégal, ses mérite et démerite.

Colloque anniversaire à la tonalité parfois mortifère avec l'entonnement d'un requiem pour le COCC, des sérénades plus joyeuses ont permis de revivifier ce texte cinquantenaire au contact de la jouvence que sont le droit de l'OHADA et les évolutions récentes des droits occidentaux, français et canadiens, par exemple. En toile de fond de ce débat, celui de l'émergence d'un COCC expressif d'un *sui* et d'un *ipse* juridiques négro-africain a généré moult tensions intellectuelles dont le bruissement fait écho dans cet ouvrage.

Sous la direction des Professeurs  
Isaac Yankhoba NDIAYE  
J. Jean-Louis CORREA  
Abdoul Aziz DIOUF

**Vol. 1**

CODE DES OBLIGATIONS CIVILES ET COMMERCIALES  
DU SÉNÉGAL : CINQUANTE ANS APRÈS  
[C.O.C.C.]

Sous la direction des Professeurs  
Isaac Yankhoba NDIAYE  
J. Jean-Louis CORREA  
Abdoul Aziz DIOUF

# Code des obligations civiles et commerciales du Sénégal (C.O.C.C) : cinquante ans après

**Vol. 1**